



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 24 mars 2009 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, mesdames et messieurs les conseillers-ères André Laframboise, Alain Riel, Alain Pilon, Patrice Martin, Claude Millette, Pierre Philion, Denise Laferrière, Simon Racine, Denis Tassé, Luc Angers, Joseph De Sylva, Richard Côté, Aurèle Desjardins, Yvon Boucher, Luc Montreuil et Jocelyne Houle.

Sont également présents, madame Marie-Hélène Lajoie, directrice générale adjointe, messieurs André Lambert, directeur général adjoint, Michel Tremblay, directeur général adjoint, M^e Richard D'Auray, greffier adjoint ainsi que mesdames et messieurs Luc Bouvier, Daniel G. Dompierre, Mario Harel, Marc Pageau, Lucie Poulin, Martin Potvin, Gilles Sabourin et Carole St-Arnaud Gaboury.

Est absent, monsieur le conseiller Frank Thérien.

En l'absence de monsieur le maire Marc Bureau, monsieur le conseiller Luc Montreuil, maire suppléant, préside la réunion.

CP20090324-P1

ARÉNA ROBERT-GUERTIN

9 h 30 – Faisant suite à la diffusion de commentaires par l'intermédiaire des médias au sujet des négociations entourant l'aréna Robert-Guertin, monsieur le conseiller Pierre Philion propose que le dossier de l'aréna Robert-Guertin soit discuté en public à 13 h 30 cet après-midi. Cette proposition est appuyée par madame la conseillère Jocelyne Houle.

La parole est demandée par les membres afin d'émettre leurs commentaires en regard à ce dossier. Par la suite, le vote est demandé sur la proposition de monsieur le conseiller Pierre Philion.

En faveur 11 contre 5.

Le dossier sera traité en public à 13 h 30, ce mardi 24 mars 2009.

CP20090324-P2

IMPLANTATION DE FEUX DE CIRCULATION POUR L'ANNÉE 2009

10 h 00 – Messieurs Jean Audet et Jean-François Robert présentent le programme des feux de circulation pour l'année 2009.

Ils exposent les trois étapes du processus qui se résument comme suit :

- 1) Étude de justification
- 2) Établissement des priorités
- 3) Financement

Ensuite, ils commentent le résultat des priorisations pour l'année 2009 pour terminer avec la liste des feux de circulation à installer en 2009 reproduite ci-dessous :

- rue Victor-Beaudry/chemin d'Aylmer
- boulevard Maloney Ouest / Métro – Pharmacie Jean Coutu
- boulevard de la Savane / Promenades de l'Outaouais
- boulevard des Allumettières / rue Front
- boulevard de la Gappe / rue de l'Alliance
- boulevard de la Gappe / rue Bellehumeur
- boulevard de la Vérendrye /rue Lafrance

Monsieur le conseiller Joseph De Sylva quitte son siège.

Les membres acceptent la liste des travaux 2009 pour le programme de feux de circulation.

Monsieur le conseiller Joseph De Sylva reprend son siège.

CP20090324-P3

IMPLANTATION DE MESURES D'ATTÉNUATION DE LA VITESSE POUR L'ANNÉE 2009

11 h 00 - Messieurs Jean Audet et Jean-François Robert présentent le programme d'implantation de mesures d'atténuation de vitesse pour l'année 2009.

Ils exposent les trois étapes du processus qui se résument comme suit :

- 1) Étude de justification
- 2) Établissement des priorités
- 3) Financement

Ils commentent également sur le résultat du processus qui a mené à la priorisation de 43 sites, dont 4 sites seront réalisés en fonction du budget 2009, soit les rues Isabelle, Wilfrid-Lavigne et deux zones scolaires sur le chemin Vanier.

À la suite des commentaires de monsieur le conseiller Simon Racine concernant les bacs à fleurs, comme mesures d'atténuation, et l'utilisation des budgets discrétionnaires, monsieur Jean-François Robert souligne que la politique est en révision tant au niveau des mesures que de la provenance des fonds. Il souligne, toutefois, que les mesures doivent être évaluées en fonction des normes du ministère des Transports du Québec.

Dans le cadre de la révision de la politique, monsieur le conseiller Luc Angers demande que le percentile soit revu pour les zones scolaires.

Monsieur le conseiller Patrice Martin demande de prendre en compte les impacts sociaux dans l'analyse des mesures verticales et horizontales.

Monsieur le conseiller Yvon Boucher déplore le manque de mesures d'atténuation de vitesse sur le boulevard Saint-René Est, dans le secteur du Cheval-Blanc.

Monsieur le conseiller Denis Tassé demande un dos d'âne allongé sur la rue de Picardie.

Monsieur le conseiller Alain Pilon demande un dos d'âne sur la rue des Jonquilles, près du parc.

Madame la conseillère Jocelyne Houle est surprise de voir la rue MacLachlan passée du rang 4 au 23^e rang, alors que les voitures circulent à 76 km. Également, il n'y a pas de trottoir sur la rue Dollard, des mesures d'atténuation sont de mise avant les travaux de réfection.

Monsieur le conseiller Alain Riel demande de prioriser les écoles. Il y a 14 sites d'écoles et ceux-ci n'ont toujours pas de mesures d'atténuation.

Madame la conseillère Jocelyne Houle quitte son siège.

Monsieur le conseiller André Laframboise mentionne que les citoyens de la rue Samuel-Edey sont satisfaits des dos d'âne, mais les îlots leur créent des préjudices. Il est d'avis que la rue est trop étroite pour avoir des îlots. Il demande de voir si des correctifs peuvent être apportés.

Monsieur le conseiller Pierre Philion quitte son siège.

Monsieur le conseiller Luc Angers quitte son siège.

Les membres acceptent la liste des 43 sites priorités à l'aide de la formule de priorisation des sites admissibles à l'implantation de mesures d'atténuation de vitesse et la réalisation de 4 mesures en fonction du budget 2009.

Suspension du comité plénier public à 12 h 10.

Reprise du comité plénier public à 13 h 30.

Monsieur le maire Marc Bureau prend son siège et préside la réunion.

CP20090324-P4

ARÉNA ROBERT-GUERTIN

13 h 30 – Messieurs Alain Jean, propriétaire des Olympiques, Roch Cholette de la firme National, Robert Brunet et Guy Beaudoin de Ed. Brunet et associés présentent le projet de transformation de l'aréna Robert-Guertin.

Monsieur le conseiller Luc Angers prend son siège.

CP20090324-P5

ARÉNA ROBERT-GUERTIN

15 h 35 – Le directeur général fait un historique du dossier et présente l'état des négociations avec les Olympiques de Gatineau.

Les 5 composantes de l'entente de partenariat public-privé entre la Ville de Gatineau, les Olympiques de Gatineau et la compagnie 7124358 Canada inc. sont soumises aux membres du conseil, soit :

- le protocole d'entente constituant l'entente de partenariat entre la Ville, les Olympiques et 7124358 Canada inc.
- le contrat d'emphytéose
- l'entente de location à long terme
- l'entente de location à court terme
- l'entente de gestion – À venir

Le contenu de ces documents est expliqué aux membres du conseil.

RECOMMANDATIONS :

Dans la mesure où la Ville de Gatineau souhaite procéder à une rénovation ou reconstruction complète de l'aréna Robert-Guertin, et ce, dans le cadre d'une entente de partenariat avec l'organisation des Olympiques de Gatineau et ses partenaires, il y a lieu :

CP-DG-2009-001

D'approuver et d'autoriser la signature du projet de protocole d'entente-cadre pour la mise en œuvre et la réalisation de ce projet à intervenir entre la Ville de Gatineau, 7124358 Canada inc. et les Olympiques de Gatineau inc.

CP-DG-2009-002

D'approuver et d'autoriser la signature du projet de contrat d'emphytéose à intervenir entre la Ville de Gatineau et 7124358 Canada inc.

CP-DG-2009-003

D'approuver et d'autoriser la signature du projet d'entente de location à intervenir entre 7124358 Canada inc. et la Ville de Gatineau, avec l'obligation d'obtenir l'approbation du MAMROT

CP-DG-2009-004

D'approuver et d'autoriser la signature du projet d'entente intérimaire de location à intervenir entre 7124358 Canada inc. et la Ville de Gatineau

Les 4 ententes étant indissociables l'une de l'autre et devant être approuvées globalement et simultanément.

Leur mise en œuvre effective demeure conditionnelle à l'approbation de l'entente de location à long terme par le MAMROT.

L'entente de gestion sera présentée ultérieurement.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

CP20090324-PD1

Lettre datée du 11 mars 2009 de monsieur Tony Tomassi, ministre de la Famille – Programme de soutien aux politiques familiales municipales – Soutien technique et financier pour la mise à jour de la politique familiale de la Ville de Gatineau

CP20090324-PD2

Lettre datée du 10 mars 2009 de madame Ginette Bureau, présidente-directrice générale, Recyc-Québec – Versement de la compensation pour la collecte sélective 2007

Fin du comité plénier public à 16 h 10.

M^e SUZANNE OUELLET
Greffier
Service du greffe

M^e RICHARD D'AURAY
Greffier adjoint
Service du greffe